

ASSOC ACCES AVENTURE

17 Rue Rémy Dumoncel  
75014 PARIS

Comptes annuels  
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

APE : 7911Z

SIRET : 80889804300027

**ALTERIA Expertise et Conseils** - [www.alterethic.com](http://www.alterethic.com)

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE À L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION DE PARIS

Bureaux LEVALLOIS/PARIS

45, rue du Anatole France - 92300 LEVALLOIS-PERRET  
59, rue du Faubourg Saint-Antoine - 75011 PARIS

T: 01 55 90 02 02 - F: 01 47 30 23 95 - [contact@alterethic.com](mailto:contact@alterethic.com)

SAS AU CAPITAL DE 552 080 €. APE : 6920Z - SIREN : 537 612 327.

Bureaux CERGY/BEAUVAIS

47, avenue des Genottes - 95000 CERGY PONTOISE  
T: 01 30 38 15 55 - F: 01 34 35 17 10 - [contact.cergy@alterethic.com](mailto:contact.cergy@alterethic.com)  
11, avenue Pierre Bérégovoy - 60000 BEAUVAIS

T: 03 75 00 03 10 - F: 01 34 35 17 10 - [contact.beauvais@alterethic.com](mailto:contact.beauvais@alterethic.com)

SARL AU CAPITAL DE 67 520 €. APE : 6920Z - SIREN : 316 469 923.



## COMPTES ANNUELS

Attestation

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de Résultat

3

4

5

6

7

## BENEVOLAT

9

# COMPTES ANNUELS



*ASSOC ACCES AVENTURE*

Comptes annuels au 31/12/2018

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

ASSOC ACCES AVENTURE

Pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources	431 854,59 €
Résultat net comptable	34 659,02 €
Total du bilan	111 898,25 €

Fait à PARIS,  
Le 27/03/2019.

Cédric LAVEDRINE,  
Expert-comptable.



ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	451	451		34
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 000		20 000	15 000
<b>TOTAL (I)</b>	<b>20 451</b>	<b>451</b>	<b>20 000</b>	<b>15 034</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Autres	4 640		4 640	211
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	87 258		87 258	42 970
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>91 898</b>		<b>91 898</b>	<b>43 181</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>112 349</b>	<b>451</b>	<b>111 898</b>	<b>58 215</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an



PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	53 699	32 074
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	34 659	21 625
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>88 358</b>	<b>53 699</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 785	1 541
Dettes fiscales et sociales	17 755	2 975
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>23 540</b>	<b>4 516</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>111 898</b>	<b>58 215</b>

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

23 540



	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	411 202	322 439
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	16 411	19 858
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	33	
Cotisations	4 190	3 010
Autres produits (hors cotisations)	18	15 526
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>431 855</b>	<b>360 833</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	310 093	263 329
Impôts, taxes et versements assimilés	594	
Salaires et traitements	64 710	37 067
Charges sociales	24 356	23 189
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	34	267
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		516
Autres charges		15 241
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>399 788</b>	<b>339 608</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)</b>	<b>32 067</b>	<b>21 225</b>
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	679	401
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>679</b>	<b>401</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>		
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)</b>	<b>679</b>	<b>401</b>



	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	7 231	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>7 231</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	5 154	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>5 154</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)</b>	<b>2 076</b>	
Impôt sur les bénéfices	163	
<b>SOLDE INTERMÉDIAIRE</b>	<b>34 659</b>	<b>21 625</b>
<b>+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>		
<b>- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>439 764</b>	<b>361 233</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>405 105</b>	<b>339 608</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)</b>	<b>34 659</b>	<b>21 625</b>
<b>ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Bénévolat	72 412	50 635
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>72 412</b>	<b>50 635</b>
<b>CHARGES</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	72 412	50 635
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>72 412</b>	<b>50 635</b>
<b>TOTAL</b>	<b>34 659</b>	<b>21 625</b>

\* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*  
*Redevances de crédit-bail immobilier*

(1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*

(2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*

(3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

2 392

5 776

2 076



BENEVOLAT



## ASSOC ACCES AVENTURE

Comptes annuels au 31/12/2018

	calcul	unité
<b>AIDE COMPTABLE</b>		
Missions réalisées : saisie du grand journal + facturation + rapprochement bancaire + archivage		
nb de jours de présence - 2 fois par mois sur 10 mois - journée de 7 heures	140	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1383	€
charges patronales : 35% du brut	484	€
<b>sous total</b>	<b>1867</b>	<b>€</b>
<b>FORMATION DES BENEVOLES</b>		
Missions réalisées : préparation du cycle de formation des bénévoles		
nb de bénévoles impliqués	2	
temps de travail journalier - retenu 1 demi journée - pendant 3 jours	21	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	207	€
charges patronales : 35% du brut	73	€
Missions réalisées : animation des ateliers de formation		
nb de bénévoles impliqués	2	
temps de travail journalier - retenu 1 journée de 7h pendant 4 jours et 2 demi journées de 3h	68	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	672	€
charges patronales : 35% du brut	235	€
<b>sous total</b>	<b>1187</b>	<b>€</b>
<b>ENCADREMENTS DES SEJOURS</b>		
<b>séjour Maroc Avril 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	3	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 7 jours	147	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1452	€
charges patronales : 35% du brut	508	€
<b>sous total</b>	<b>1961</b>	<b>€</b>
<b>séjour Maroc Juillet 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 14 jours	196	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1936	€
charges patronales : 35% du brut	678	€
<b>sous total</b>	<b>2614</b>	<b>€</b>
<b>séjour Catalogne Juillet 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 14 jours	196	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1936	€
charges patronales : 35% du brut	678	€
<b>sous total</b>	<b>2614</b>	<b>€</b>
<b>séjour Italie Juillet 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 14 jours	196	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1936	€
charges patronales : 35% du brut	678	€
<b>sous total</b>	<b>2614</b>	<b>€</b>



## ASSOC ACCES AVENTURE

Comptes annuels au 31/12/2018

<b>séjour Les Baléares Août 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	3	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 14 jours	294	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	2905	€
charges patronales : 35% du brut	1017	€
<b>sous total</b>	<b>3921</b>	<b>€</b>
<b>ENCADREMENTS DES SEJOURS</b>		
	<b>calcul</b>	<b>unité</b>
<b>séjour Catalogne Août 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 14 jours	196	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1936	€
charges patronales : 35% du brut	678	€
<b>sous total</b>	<b>2614</b>	<b>€</b>
<b>séjour Italie Août 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 14 jours	196	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1936	€
charges patronales : 35% du brut	678	€
<b>sous total</b>	<b>2614</b>	<b>€</b>
<b>séjour Pays Basque Espagnol Aout 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 14 jours	196	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1936	€
charges patronales : 35% du brut	678	€
<b>sous total</b>	<b>2614</b>	<b>€</b>
<b>séjour Autriche Aout 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 14 jours	196	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1936	€
charges patronales : 35% du brut	678	€
<b>sous total</b>	<b>2614</b>	<b>€</b>
<b>séjour Portugal Aout 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 14 jours	196	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1936	€
charges patronales : 35% du brut	678	€
<b>sous total</b>	<b>2614</b>	<b>€</b>
<b>séjour Pays Bas Belgique Aout 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 14 jours	196	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1936	€
charges patronales : 35% du brut	678	€
<b>sous total</b>	<b>2614</b>	<b>€</b>



## ASSOC ACCES AVENTURE

Comptes annuels au 31/12/2018

<b>séjour Guadeloupe Aout 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 21 jours	294	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	2905	€
charges patronales : 35% du brut	1017	€
<b>sous total</b>	<b>3921</b>	<b>€</b>
<b>ENCADREMENTS DES SEJOURS</b>		
	calcul	unité
<b>séjour Vietnam Aout 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 21 jours	294	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	2905	€
charges patronales : 35% du brut	1017	€
<b>sous total</b>	<b>3921</b>	<b>€</b>
<b>séjour Inde Aout 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 21 jours	294	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	2905	€
charges patronales : 35% du brut	1017	€
<b>sous total</b>	<b>3921</b>	<b>€</b>
<b>séjour Albanie Aout 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 21 jours	294	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	2905	€
charges patronales : 35% du brut	1017	€
<b>sous total</b>	<b>3921</b>	<b>€</b>
<b>séjour Maroc Aout 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	3	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 21 jours	441	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	4357	€
charges patronales : 35% du brut	1525	€
<b>sous total</b>	<b>5882</b>	<b>€</b>
<b>séjour Roumanie Aout 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 21 jours	294	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	2905	€
charges patronales : 35% du brut	1017	€
<b>sous total</b>	<b>3921</b>	<b>€</b>
<b>séjour Lisbonne Septembre 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 7 jours	98	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	968	€
charges patronales : 35% du brut	339	€
<b>sous total</b>	<b>1307</b>	<b>€</b>



## ASSOC ACCES AVENTURE

Comptes annuels au 31/12/2018

<b>séjour New York Octobre 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 7 jours	98	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	968	€
charges patronales : 35% du brut	339	€
<b>sous total</b>	<b>1307</b>	<b>€</b>
<b>ENCADREMENTS DES SEJOURS</b>		
	<b>calcul</b>	<b>unité</b>
<b>séjour Rome Décembre 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 7 jours	98	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	968	€
charges patronales : 35% du brut	339	€
<b>sous total</b>	<b>1307</b>	<b>€</b>
<b>séjour Vienne Décembre 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 7 jours	98	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	968	€
charges patronales : 35% du brut	339	€
<b>sous total</b>	<b>1307</b>	<b>€</b>
<b>séjour Allemagne Décembre 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 10 jours	140	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1383	€
charges patronales : 35% du brut	484	€
<b>sous total</b>	<b>1867</b>	<b>€</b>
<b>séjour Naples Décembre 2018 :</b>		
Missions réalisées : encadrement des séjours adaptés		
nb de bénévoles impliqués sur le séjour	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr - pendant 10 jours	140	heures
salaires de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1383	€
charges patronales : 35% du brut	484	€
<b>sous total</b>	<b>1867</b>	<b>€</b>



## ASSOC ACCES AVENTURE

Comptes annuels au 31/12/2018

<b>COMMISSIONS DES BENEVOLES + GROUPES DE TRAVAIL</b>	<b>calcul</b>	<b>unité</b>
Missions réalisées : préparation des formations, des repérages, de la vie associative (AG), recrutement nouveaux adhérents, bilan des séjours, etc...		
nb de bénévoles présents - 11 JANVIER 2018	4	pers
nb de bénévoles présents - 20 JANVIER 2018	6	pers
nb de bénévoles présents - 10 MARS 2018	6	pers
nb de bénévoles présents - 17 MAI 2018	4	pers
nb de bénévoles présents - 15 SEPTEMBRE 2018	17	pers
nb de bénévoles présents - 24 NOVEMBRE 2018	12	pers
nb de bénévoles présents - 20 DECEMBRE 2018	4	pers
temps de travail journalier - retenu 4h/jr	212	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	2095	€
charges patronales : 35% du brut	733	€
<b>sous total</b>	<b>2828</b>	<b>€</b>
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>calcul</b>	<b>unité</b>
nb de bénévoles présents - CA du 17 FEVRIER 2018	4	pers
nb de bénévoles présents - CA du 22 NOVEMBRE 2018	4	pers
temps de travail journalier - retenu 2h/jr	32	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	316	€
charges patronales : 35% du brut	111	€
<b>sous total</b>	<b>427</b>	<b>€</b>
<b>PREPARATION ET PARTICIPATION AU REPERAGE DE NOUVEAU SEJOUR</b>	<b>calcul</b>	<b>unité</b>
<b>Croatie - nb de bénévoles présents</b>	1	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr sur 6 jours	42	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	415	€
charges patronales : 35% du brut	145	€
<b>sous total</b>	<b>560</b>	<b>€</b>
<b>Maroc - nb de bénévoles présents</b>	1	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr sur 3 jours	21	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	207	€
charges patronales : 35% du brut	73	€
<b>sous total</b>	<b>280</b>	<b>€</b>
<b>Brésil - nb de bénévoles présents</b>	2	pers
temps de travail journalier - retenu 7h/jr sur 15 jours	105	heures
salaire de référence : smic brut mensuel (base 35h) : 9,88	1037	€
charges patronales : 35% du brut	363	€
<b>sous total</b>	<b>1400</b>	<b>€</b>
<b>TOTAL 2018</b>	<b>72412</b>	
smic brut mensuel (base 35h)	1498	€
smic brut annuel	17982	€
charges patronales : 35% du brut	6294	€
total salaire de référence chargé	24275	€
<b>équivalence contributions des bénévoles en 2018</b>		<b>3 ETP</b>